

Assemblée constitutive de défense des retraités A.V.S.A.I.
à Fribourg le jeudi 3 mai 1984.

2

C'est à l'Flotel-Centrale qu'a lieu cette assemblée constitu-
tive avec l'ordre du jour de la courvaction. Elle débute
à 14^h par les salutations et souhaits de bienvenue du
Président mortuaire le collègue Joseph Rey. Il salue et
relève la présence pour nous du père Bochenki et du
secrétaire de Pro-Senectat Robert Kuller. Le bureau avait
environ 700 courvactions. Une quarantaine de per-
sonnes assistent à cette assemblée, dont une dizaine de
dames. Plusieurs personnes se sont excusées. Le collègue
Joseph Rey nous fait part d'une lettre d'un professeur
de l'Université de Bâle, sympathisant avec notre
mouvement et qui soutient bien sûr à notre groupement.
Puis il nous parle des problèmes d'actualité qui concer-
nent les retraités. Ils sont environ 2800 y compris les mem-
bres A.I. dans le canton; ainsi que des problèmes personnels
des petits retraités. Il faut absolument défendre ceux-ci
qui sont dans le besoin et ceux qui sont dans les hautes
pauvres personnes âgées; ceux qui sont souvent l'autre cham-
bre de la mort. Quelques chiffres nous sont donnés con-
cernant les reutes en 1982 dans le canton. Un premier nom-
bre de retraités touchent entre 604 f. et 700 f. par mois: 108
couplés entre 904 f. et 1000 f. 360 entre 1004 f. et 1100 f. 446
entre 1104 et 1200 f.: 522 entre 1204 et 1300 f.: 614 entre
1304 et 1400 f.: 521 entre 1404 et 1500: 592 entre 1504 et 1600
et 2238 à partir de 1604 et ainsi de suite. Le collègue
Rey nous fait constater que pour plusieurs personnes
la situation reste précaire. Trop de personnes se
voient contraintes de vivre dans des hautes pour person-
nes âgées pour faire face à leur besoin. Notre mou-
vement correspond à un besoin urgent: la défense
des retraités et c'est pour cela que nous sommes réunis
aujourd'hui. Depuis ton brillant exposé, le collègue
Rey s'excuse d'avoir été long dans ton compte rendu

des écrits, nous il falloit dire et expliquer le rôle de notre groupement. Une dame de langue allemande demande des renseignements sur notre mouvement parce qu'elle n'a rien compris et c'est notre secrétaire et collègue Paul Cinguely, parfaitement bilingue, qui est chargé de faire l'interprète compris des collègues de langue allemande.

Ensuite nous passons ensuite à la lecture des statuts préparés pour le juriste et maître Ferdinand Brunsholz, secrétaire général des organisations chrétiennes-sociales. Il passe à la lecture des dits statuts. Au sujet de l'article 2 du chapitre 1 il est question de modifier certains passages de cet article: celui-ci ayant trait au mot « chrétien ». Certaines personnes trouvent que notre mouvement devrait être confessionnellement neutre sinon nous risquons d'être un groupement qui défend que les personnes qui se disent chrétiennes, le collègue Denis Savoy trouve que le mot « chrétien » à sa place dans cet article. Le collègue Fleuri Koeck interviendrait pour savoir si notre mouvement est ouvert à tous ou non? La proposition qui est faite est la suivante: Voulez-vous ouvrir le syndicat à d'autres confessions? Au vote: la décision des membres est que notre groupement est confessionnellement neutre. À l'article 8 du chapitre 3, le frère Bocharski demande une petite correction et qui se trait à l'assemblée extraordinaire demandée par le comité et corrigée doit être: Elle doit l'être à la demande du quart des membres au moins. Après avoir entendu la lecture des 16 articles des statuts avec la correction à aspects ceux-ci sont approuvés: sauf à voir: le collègue Denis Savoy qui dit qu'il faut l'affirmer « chrétien » Au sujet de la cotisation à notre mouvement le collègue Joseph Rey nous propose 1 fr par mois et

pour les membres retraités qui continuent à payer
les cotisations à leur syndicat ne peuvent pas être
syndicats des retraités. Pour l'année 1984, les membres
payeront 10 fr. étant donné que nous sommes déjà en
mois de mai. Ces propositions sont approuvées à l'unanimité
par les membres de l'assemblée.

Vient ensuite:
la nomination des membres du comité. Le collègue
Fleuri Kaeck est désigné pour présider les élections.
Comme le Président municipal Joseph Rey a déjà fait
du beau travail à la tête de ce syndicat il propose
de le nommer par renouvellement. Ce qui est fait.
Vice-président. Une proposition est faite pour le collègue
Jules Spielmann de Elberath; absent, mais accepté en
principe la vice-présidence. Le Président Joseph Rey
nous propose une deuxième vice-présidence, étant
donné que nous allons faire des membres dans les autres
districts soit la Gruyère, la Veveyse et la Broge; ce qui
est accepté en principe, mais en suspend pour le mo-
ment. 1^{er} secrétaire le collègue Paul Cinguelz qui
parle couramment les 2 langues et qui peut fonctionner
comme interprète. Il tiendra les procès-verbaux des
séances de comité. 2^o secrétaire chargé des protocoles
des assemblées générales et extraordinaires, et des registres.
Pour la charge de caissier, le père Boehenski propose
Elvienne Penate Riedo. Les 4 membres sont nommés
pour l'assemblée. Reste à nommer les membres qui
fonctionneront dans les commissions. Le Président
propose pour l'A.V.S.A. 1. les membres compétents
suivants: les collègues Kaeck Henri
Waeber Pierre
Deiglin René

Pour la commission des finances:

- Winkler Alfred
- Deillon Fernand
- Fleury André

Fiscalité:

- Savoy Denis
- Winkler Alfred
- Spielmann Jules
- Elbacherel Paul

Assurances maladie:

- Cinquely Paul
- Rey Joseph

Logement:

M^{me} Charblais en collaboration avec l'Orchestra

Un collègue Ferni Cinquely travaillant à Cibou est aussi disposé à travailler au sein du comité

Tous ces collègues sont remerciés et le Président remercie le président sortant Fleury Kaeck pour son travail.

Puis, il nous fait part d'autres préoccupations: celles des soins à donner: là aussi il faudra trouver des personnes compétentes: peut-être avec les retraités. Il y a la presse: il faut trouver une personne pour cela et aussi la culture et les loisirs. Le Président se charge de trouver des personnes de ce milieu. La permanence: il faut absolument trouver des gens compétents pour assurer la liaison avec les membres au bureau.

Comme le collègue Ferdinand Brunis-holz doit s'absenter, le Président le remercie d'avoir mis ses compétences à notre disposition. Après avoir liquidé quelques questions de détail, le Président remercie les membres présents et lève la séance à 16^h 30. Le Président. Le 2^e secrétaire Ferni / 2012